

Championnats hiver « Élite » : espoir / junior / senior

A - CONTENU DES ÉPREUVES

CHAMPIONNATS HIVER « ÉLITE »						
	Seniors		Juniors		Espoirs	
Épreuves	Épreuve technique (*)		Ballet libre	Épreuve Technique	Ballet libre	Épreuve technique
Nageuses concernées	Candidatures retenues	Nageuses seniors de niveau « Élite »	Candidatures retenues	Nageuses juniors de niveau « Élite »	Candidatures retenues	Nageuses espoirs de niveau « Élite »
Éliminatoires	Solo technique 2'00	Éléments techniques (cf. annexe 2)	Solo en partie 1'30" (cf. annexe 2)	Figures imposées	Solo en partie 1'30" (cf. annexe 2)	Figures imposées
Finales	Solo technique 2'00		Solo en partie 1'30"		Solo en partie 1'30"	

*Les nageuses seniors peuvent nager les deux épreuves, solo technique et éléments techniques.

B - CHAMPIONNAT HIVER « ÉLITE » / SENIOR

1. Solo technique

L'engagement et les résultats de cette épreuve s'intègrent au dispositif d'accès spécifique au solo.

a. Engagement et qualification

L'engagement dans cette épreuve est ouvert aux nageuses nées en 1991 et avant et qualifiées selon le « dispositif d'accès spécifique au solo » (cf. chapitre Accès national) :

- le podium des Championnats de France d'été toutes catégories « Élite » 2009.

Cependant, leur engagement dans cette compétition n'est pas obligatoire et leur participation ne remet pas en jeu leur qualification.

- les solistes dont l'engagement préliminaire a été validé.

b. Engagement préliminaire

Les engagements préliminaires doivent parvenir à la FFN avant la date limite du 15 octobre 2009.

NATATION SYNCHRONISÉE

Les engagements préliminaires seront validés sur l'étude des résultats des championnats de France d'été juniors et seniors 2009, « National » et « Élite ».

Les solistes dont l'engagement préliminaire n'est pas validé pour les Championnats de France hiver « Élite » évolueront dans le programme « Performance ».

c. Engagement définitif

Toutes les solistes doivent s'engager pour les Championnats de France hiver « Élite » avant la date limite (cf. tableau d'engagement annexe n° 1).

2. Éléments techniques

a. Engagement et qualification

L'engagement dans cette épreuve est ouvert aux nageuses seniors :

- les nageuses des ballets de club qualifiés pour les Championnats de France d'été senior « Élite » (8 duos, 8 équipes « combiné ») ;
- les solistes seniors engagées ;
- les nageuses seniors (nées en 1991) parmi les 20 premières aux figures imposées du Championnat de France « Élite » junior 2009.

C - LE CHAMPIONNAT HIVER « ÉLITE » / JUNIOR

1. Solo libre (partie de 1 mn 30)

L'engagement et les résultats de cette épreuve s'intègrent au dispositif d'accès spécifique au solo.

a. Engagement et qualification

L'engagement dans cette épreuve est ouvert aux nageuses nées en 1995, 1994, 1993 et 1992 qualifiées selon le « dispositif d'accès spécifique au solo » (cf. chapitre Accès national) :

- le podium junior des Championnats de France été toutes catégories 2009 ;
- la Championne de France espoir « Élite » 2009 ; cependant, leur engagement dans cette compétition n'est pas obligatoire et leur participation ne remet pas en jeu leur qualification ;
- les solistes dont l'engagement préliminaire a été validé.

b. Engagement préliminaire

Les engagements préliminaires doivent parvenir à la FFN avant la date limite du 15 octobre 2009.

Les engagements préliminaires seront validés sur l'étude des résultats des championnats de France d'été juniors et espoirs 2009, « National » et « Élite ».

Les solistes dont l'engagement préliminaire n'est pas validé pour les Championnats de France hiver « Élite » évolueront dans le programme « Performance ».

c. Engagement définitif

Toutes les solistes doivent s'engager pour les Championnats de France hiver « Élite » avant la date limite (cf. tableau d'engagement annexe n° 1).

2. Figures imposées (junior)

a. Engagement et qualification

L'engagement dans cette épreuve est ouvert aux nageuses juniors :

- les solistes retenues pour participer à cette compétition au titre de la qualification en solo junior ;
- les nageuses juniors nées en 1992, 1993, 1994 retenues sur le classement des figures imposées des Championnats de France juniors « Élite » 2009 (diffusion de la liste par la DTN à l'issue de la saison) ;
- les nageuses juniors nées en 1992, 1993, 1994 retenues sur le classement des figures imposées des Championnats de France juniors National 2009 (diffusion de la liste par la DTN à l'issue de la saison) ;
- les nageuses espoirs nées en 1994 retenues sur le classement des figures imposées du Championnat de France espoirs « Élite » 2009 (diffusion de la liste par la DTN à l'issue de la saison).

D - LE CHAMPIONNAT HIVER « ÉLITE » / ESPOIR

1. Solo libre

Le solo espoir se nage uniquement sur les Championnats de France d'été espoir « Élite ».

a. Engagement et qualification

L'engagement dans cette épreuve est ouvert aux solistes espoirs (nées en 1998, 1997, 1996, 1995) et qualifiées selon le « dispositif d'accès spécifique au solo » (cf. chapitre Accès national).

2. Figures imposées

a. Engagement et qualification

L'engagement dans cette épreuve est ouvert aux nageuses espoirs :

- les solistes retenues pour participer à cette compétition au titre de la qualification en solo espoirs ;

NATATION SYNCHRONISÉE

- les nageuses espoirs nées en 1997, 1996, 1995 retenues sur le classement des figures imposées des Championnats de France espoirs « Élite » 2009 (diffusion de la liste par la DTN à l'issue de la saison) ;
- les nageuses espoirs nées en 1997, 1996, 1995 retenues sur le classement des figures imposées des Championnats de France espoirs National 2009 (diffusion de la liste par la DTN à l'issue de la saison).

E - ORGANISATION DES ÉPREUVES

Cette compétition comporte 9 événements (éliminatoires et finales).

Catégorie seniors

- Le solo technique comporte des éliminatoires et une finale. Les 12 premières au classement des éliminatoires participent à la finale.
- Les éléments techniques sont nagés individuellement selon l'ordre de passage obtenu par tirage au sort intégral.

Catégorie juniors

- Solo libre - partie comporte des éliminatoires et une finale. Les 12 premières au classement des éliminatoires participent à la finale.
- Les figures imposées.

Catégorie espoirs

- Solo libre - partie comporte des éliminatoires et une finale. Les 12 premières au classement des éliminatoires participent à la finale.
- Les figures imposées.

F - CALCUL DES RÉSULTATS

CHAMPIONNATS HIVER « ÉLITE »						
	Seniors		Juniors		Espoirs	
Épreuves	Épreuve technique		Épreuve technique	Ballet libre	Épreuve technique	Ballet libre
Nageuses concernées	Solistes engagées	Nageuses seniors de niveau « Élite »	Nageuses juniors de niveau « Élite »	Solistes engagées	Nageuses espoirs de niveau « Élite »	Solistes engagées
Éliminatoires	Solo technique	Éléments techniques (cf. annexe 2)	Figures imposées	Solo en partie	Figures imposées	Solo en partie
Accès à la finale	100 % ST			50 % SL + 50 % FI		50 % SL + 50 % FI
Finale	Solo technique			Solo en partie		Solo en partie
Résultats et Podiums	100 % solo technique	100 % éléments techniques	100 % figures imposées (les 4)	100 % solo libre de la finale	100 % figures imposées (les 4)	100 % solo libre de la finale
			50 % solo libre de la finale + 50 % figures imposées		50 % solo libre de la finale + 50 % figures imposées	
Accès à (pour la saison en cours)	Qualification solo senior / compétition été		Qualification solo junior / compétition été		Qualification solo espoir / compétition été	
	100 % solo technique		50 % solo libre + 50 % figures imposées		50 % solo libre + 50 % figures imposées	

Sur fond gris : résultats de référence pour le positionnement dans la saison en cours FINA National ou « Élite », ou « Performance ».

NATATION SYNCHRONISÉE

G - CLASSEMENTS ET RÉCOMPENSES

Comme spécifié dans le tableau ci-dessus, des classements « Élite » sont établis en :

a. Senior

Solo technique : 100 % ballet.

Éléments techniques : 100 % (coefficient 1 pour chaque élément).

b. Junior

Solo libre :

- classement des éliminatoires : résultats combinés (50 % ballet + 50 % figures imposées) ;
- classement de la finale : 100 % ballet ;
- classement : résultat combiné (50 % ballet de la finale + 50 % figures imposées).

Figures imposées : 100 %.

c. Espoir

Solo libre :

- classement des éliminatoires : résultats combinés (50 % ballet + 50 % figures imposées) ;
- classement de la finale : 100 % ballet ;
- classement : résultat combiné (50 % ballet de la finale + 50 % figures imposées).

Figures imposées : 100 %.

Un podium est organisé et un titre de Championne de France hiver « Élite » est attribué en :

- senior : éléments techniques (100 %), solo technique (100 % finale) ;
- junior : figures imposées, solo (50 % ballet - 50 % figures imposées) et solo libre (100 % finale) ;
- espoir : figures imposées, solo (50 % ballet - 50 % figures imposées) et solo libre (100 % finale).

ANNEXE N° 2 - PROGRAMME FINA

Épreuves spécifiques des Championnats d'hiver Élite

I. LES ELEMENTS TECHNIQUES DES CHAMPIONNATS D'HIVER ÉLITE

Éléments N°1, 3, 5, 7, 8 du duo (catégorie A) cf. a ppendice VI - réglementation FINA :

Élément N°1 : 240c - Albatros spire suivi d'une *vrille continue de 1440°* (4 rotations de 360° accomplies quand les talons atteignent la surface et se poursuivent dans un mouvement uniforme jusqu'à immersion complète - appendice III.13 f).

Élément N°3 : Poussée écart – poussée jusqu'à la **position verticale** suivie de 2 écarts aériens rapides (appendice II .16 jambes au-dessus de l'eau) suivis d'un rassemble en **position verticale** au maximum de la hauteur. Une descente est exécutée.

Élément N°5 : En maintenant une position **queue de poisson**, trois tours rapides sont exécutés au maximum de hauteur.

Élément N°7 : D'une **position grand écart**, une rotation de 180 °est exécutée tandis que les ja mbes sont montées et fermées symétriquement jusqu'à la **position verticale**, suivie par un *demi tour* dans la même direction; *une spire* (1/2 tour rapide- appendice II.12c) est exécutée dans la direction opposée complétée par une *Vrille continue* 180° dans la même direction que le ½ tour (3 rotations de 360°accomplies quand les talon s atteignent la surface et se poursuivent dans un mouvement uniforme jusqu'à immersion complète - appendice III.13 f) . Le ½ tour, la spire et la vrille continue doivent être exécutés **en position verticale**.

Élément N°8 : Poussée barracuda suivie d'une *vrille rapide de 360°* (rotation de 360° quand les talons atteignent la s urface terminée par une descente verticale au même rythme que la vrille – appendice III.13. e).

L'organisation de cette épreuve suit le déroulement des figures imposées. Les éléments obligatoires respectent le descriptif de la réglementation FINA.

Notation et mode de calcul selon la réglementation FINA des Programme Techniques "Seniors" chaque élément étant de coefficient équivalent (coefficient 1). Les pénalités concernant l'aspect technique des éléments suivent la réglementation FINA SS18.3.3 (A half-point (0,5) penalty shall be deducted from the Execution score for each competitor omitting a part of the required element, or if there is an incorrect /additional sequence in for each required element for each competitor, up to a maximum deduction of two (2) points.).

II. PARTIE DE SOLO LIBRE (JUNIOR)

Une partie de solo libre, d'une durée de 1 minute 30 secondes (+ ou – 5 secondes), constitue l'épreuve de solo libre de cette compétition qualificative pour les Championnats de France d'été.

La durée de la plage est limitée à 10 secondes.

III. PARTIE DE SOLO LIBRE (ESPOIR)

Une partie de solo libre, d'une durée de 1 minute 30 secondes (+ ou – 5 secondes), constitue l'épreuve de solo libre de cette compétition qualificative pour les Championnats de France d'été.

La durée de la plage est limitée à 10 secondes.
